

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée agricole Lucien Quelet - BTS - Agricole - Aménagements paysagers

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée agricole Lucien Quelet - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (10830)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 15%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 40%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Lucien Quelet - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (10830)	Jury par défaut	Autres candidats	5	59	35	35	3
		Bacheliers professionnels toutes séries	8	30	26	22	9
		Bacheliers technologiques toutes séries	6	49	46	46	5

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Lucien Quelet - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (10830)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	17	7	7	1	33,3 %
			Masculin	42	28	28	2	66,7 %
			Total	59	35	35	3	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	7	5	4	0	0 %
			Masculin	23	21	18	9	100 %
			Total	30	26	22	9	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	9	9	9	0	0 %
			Masculin	40	37	37	5	100 %
			Total	49	46	46	5	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Lucien Quelet - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (10830)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	23	17	17	3	100 %
				AB	13	10	10	0	0 %
				B	8	8	8	0	0 %
				TB	1	0	0	0	0 %
				Total	45	35	35	3	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	9	0	0	0	
				AB	3	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				Total	14	0	0	0	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	9	6	3	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	17	17	16	9	100 %
				B	2	2	2	0	0 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	30	26	22	9	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	4	2	2	0	0 %
				Sans mention	21	20	20	4	80 %
				AB	19	19	19	1	20 %
				B	5	5	5	0	0 %
				Total	49	46	46	5	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Lucien Quelet - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (10830)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	33	31	31	3	100 %
			En réorientation	10	3	3	0	0 %
			Non scolarisés	4	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	12	1	1	0	0 %
			Total	59	35	35	3	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	28	24	20	7	77,8 %
			En réorientation	1	1	1	1	11,1 %
			Non scolarisés	1	1	1	1	11,1 %
			Total	30	26	22	9	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	47	44	44	5	100 %
			En réorientation	1	1	1	0	0 %
			Non scolarisés	1	1	1	0	0 %
			Total	49	46	46	5	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Lucien Quelet - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (10830)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats scolaires de l'année de 1ere et des deux trimestres de l'année de terminale et avis de l'équipe pédagogique sur les aptitudes à poursuivre des études supérieures.	Résultats scolaires de l'année de 1ere et des deux trimestres de l'année de terminale et avis de l'équipe pédagogique sur les aptitudes à poursuivre des études supérieures.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	savoir-faire dans le domaine de l'aménagement paysager	stage en entreprise déjà réalisé dans le domaine de compétence.	Complémentaire
Savoir-être	Savoir-être	Autonomie Empathie	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Motivation renseignée dans l'espace intitulé "projet de formation motivé". Une expérience professionnelle ou le suivi d'un stage de découverte dans le secteur professionnel peuvent être valorisés dans vos éléments de motivation.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements et Centres d'intérêt	Engagement citoyen et centres d'intérêt en corrélation avec la formation	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Arts Plastiques Spécialité (EDS)
- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Série STD2A

- Analyse et méthodes en design (EDS)

- Conception et création en design et métiers d'art (EDS)
- Désign et métiers d'art (EDS)
- Outils et langages numériques (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Systemes d'information et numerique (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)

Série STMG

- Msn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msn/ Mercatique (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Critères de classification :

1. Fiches avenir
2. Lettre de motivation.
3. Résultats scolaires.
4. Notes du bac de français

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La lettre de motivation doit être personnalisée à l'établissement et la formation pour laquelle le candidat postule.

Signature :

catherine GIRARDET,

Proviseur de l'établissement Lycée agricole Lucien
Quelet